

Ce contrat doit être établi pour chaque boxeur et adressé à la Fédération Française de Boxe – Tour Essor – 14 Rue Scandicci – 93508 Pantin Cedex pour enregistrement et validation du combat

CONTRAT POUR PARTICIPATION A UN COMBAT DE LA COUPE DE FRANCE ELITES

Le contrat est établi entre :

- **L'organisateur affilié ou l'organisateur professionnel agréé n° :**

Titre du club :

Nom du Président : Prénom :

Adresse :

Tél (fixe) : Tél portable :

Fax : Mail :

- **Le Boxeur professionnel :**

Nom : Prénom

Et

Son Entraîneur :

Nom : Prénom

AINSI QUE

- **L'adversaire du Boxeur professionnel :**

Nom : Prénom

Et

Son Entraîneur :

Nom : Prénom

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

Les conditions du combat comptant pour la Coupe de la Ligue

Catégorie de poids

Mettre une croix correspondant à la phase du combat

¼ finale en 6 reprises de 3 minutes

½ finale en 6 reprises en 3 minutes

Finale en 8 reprises de 3 minutes

sont ainsi établies et agréées par les parties intervenant aux présentes :

Le combat se déroulera à : **Le**

Adresse.....

.....

4a. GRE A GRE
 Indemnité forfaitaire du Boxeur
 En chiffres (_____)
 En toutes lettres.
 (_____)

4b. OFFRE DE BOURSE
 Indemnité conclue pour ce combat
 qui doit être conforme à l'offre
 adjudgée.
 En chiffres (_____)
 En toutes lettres
 (_____)

L'indemnité pour le combat ne doit pas être inférieure au minimum fixé par le règlement.

Le montant global de la bourse est réparti comme suit :

50% pour chaque participant auquel vient se soustraire le pourcentage de l'entraîneur (suivant contrat boxeur-entraîneur-club)

La rémunération du combat sera effectuée séparément par l'organisateur aux pourcentages préalablement établis.

Le boxeur professionnel M. aura une bourse nette de..... €
 et

L'entraîneur M. percevra la somme de.....euros
 correspondant au pourcentage mentionné sur le contrat qui le lie à son boxeur.

Le paiement des frais de déplacement et indemnités prévus au règlement de la compétition seront effectués par l'organisateur qui s'y engage.

La pesée et la visite médicale obligatoires se dérouleront selon le règlement de la compétition :

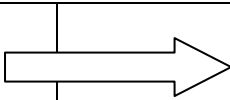
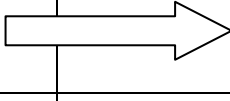
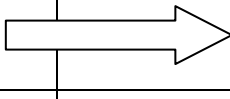
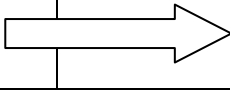
Lieu

Date..... heure

Clauses particulières :

Le présent match sera disputé sous les règlements et code sportif de la Fédération Française de Boxe et de la coupe de France Elites que les parties déclarent connaître et accepter.

Le présent contrat ne sera valable que si les parties susnommées sont, au moment de la signature, l'un et l'autre en possession d'une licence de la FFB pour l'année en cours.

SIGNATURES OBLIGATOIRES	
Signature et nom du boxeur	
Signature et nom de l'entraîneur	
Signature et nom du promoteur (éventuel)	
Signature et nom de l'organisateur	

Fait le à